

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 40

**Artikel:** [Anecdotes]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182409>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et il y a dix-huit mois que j'ai été licencié avec le grade de sous-officier dans les sapeurs du génie.

— Mais dis-moi, comment t'es-tu procuré ce superbe costume, ce n'est à coup sûr pas avec l'argent de poche que je te donne.

— C'est un cadeau d'une bonne fée que je ne dois point vous nommer, répondit Bruno.

— Oui ! oui ! tu mets les dames à contribution, lui dis-je en badinant. Mais Bruno prit sa figure la plus sérieuse et repoussa énergiquement cette supposition. Que penses-tu bien de tout cela, Amélie ?

— Rien du tout, répondit Madame la générale du ton le plus indifférent. Tout ce que je puis dire, c'est que mes filles et moi attendons avec impatience le moment d'être délivrées de ce surnois personnage.

A l'ouïe de ce propos, les veines du général bouillonnèrent de colère, toutefois il ne témoigna rien et rentra sans mot dire dans sa chambre.

Peu de jours après, Bruno quitta la maison. Le bruit courut qu'il était placé comme sous-ingénieur auprès d'une compagnie qui construisait un chemin de fer de montagne.

Une année s'écoula sans qu'on entendit parler du jeune homme. Pendant ce temps, la belle Flora célébra ses fiançailles avec Monsieur le comte de Boxdorf. Le mariage fut hâté, vu que l'empereur Napoléon III venait de déclarer la guerre à la Prusse.

La mobilisation de l'armée fut promptement décrétée, elle s'exécuta avec non moins de promptitude. Le comte de Boxdorf fut élevé au rang de capitaine de cavalerie. En revanche, le général de Schœnfeld fut mis en disponibilité. Deux jours après les noces, Bruno Frœhlich se fit annoncer chez son oncle. Appelé avec sa troupe, il venait dans son uniforme de sous-officier des sapeurs prendre congé. Le général le reçut avec amitié et lui dit que sa fille Sidonie était, depuis quatre mois, l'heureuse épouse du propriétaire d'un fief seigneurial, homme fort opulent, resté veuf avec trois enfants. Excellent homme du reste, et dont Sidonie n'avait qu'à se louer.

La conversation fut interrompue par l'arrivée brusque, de Monsieur le comte de Boxdorf. D'un air glacial, il toisa Bruno de la tête aux pieds, et lui dit : « Retirez-vous, j'ai à parler à Monsieur le général ! »

— C'est mon neveu ! dit le général, en accentuant ses paroles, c'est le fils unique de ma défunte sœur !

— C'est la première fois que j'entends parler de cette parenté, répondit le comte qui ajouta : Charmé de faire votre connaissance, cher cousin... excusez... comment vous appelez-vous ?

— Bruno Frœhlich, répondit le jeune homme en saluant.

— De Frœhlich, en tout cas, répondit le comte en insistant sur la particule nobiliaire.

— Frœhlich tout court, répondit Bruno en souriant.

— Ah très-bien ! maintenant, Monsieur le sous-officier, vous avez entendu mon désir de parler en tête-à-tête à Monsieur le général. Et d'un geste il montra la porte au jeune homme.

Bruno fit militairement demi-tour, et sortit.

La conversation entamée d'abord à voix basse, entre le général et son gendre, ne tarda pas à s'animer, on parla fort, puis très fort, puis on cria. Enfin Monsieur le comte sortit, et Monsieur le général fort courroucé entra dans les appartements de Madame son épouse.

— L'honneur d'avoir pour gendre un comte sans comté nous revient cruellement cher, s'écria-t-il avec une irritation non-déguisée. Ce Monsieur vient de m'annoncer que ses dettes de jeunesse se montent à la bagatelle de 28,000 thalers, que tu dois payer, pour que ses créanciers, juifs et chrétiens, lui permettent d'aller cueillir des lauriers dans la campagne qui va s'ouvrir. Qu'en dis-tu, ma chère, toi qui n'as rêvé que ce mariage ?

— J'estime que si cette somme peut assurer le bonheur de ma fille, ce n'est pas trop payé.

— Oui, si ? répondit laconiquement le général.

Tandis que ces choses se passaient dans la noble maison

de Schœnfeld, Bruno se rendit chez M. le président de Rose-nau, où un accueil bienveillant lui fit oublier la manière dont il avait été reçu dans sa noble famille. Il trouva son ancienne élève grandie et embellie. Ce fut les larmes aux yeux qu'elle lui tendit la main lorsqu'il sortit, et toute la famille le combla de vœux et de caresses de la manière la plus cordiale.

L'armée allemande assiégeait Paris. Elle l'avait entouré d'une ceinture de fer, avec batteries, triple ligne de retranchements, fossés, barricades, etc. Les attaques se succédaient à des intervalles plus ou moins longs. A la suite d'une sortie des Parisiens, il s'agissait de s'assurer si un des forts, dont on avait éteint les feux, était, oui ou non, abandonné par les Français. C'était au milieu de janvier 1871.

L'entreprise était périlleuse. On demanda, pour l'exécuter, des hommes de bonne volonté. Bruno fut du nombre de ceux qui se présentèrent. Il profita de l'obscurité de la nuit, endossa une chemise blanche par-dessus son uniforme, mit des caleçons par-dessus ses pantalons, passa une serviette sur sa casquette et blanchit ses bottes avec de la craie. Par ce moyen, ses compagnons et lui risquaient moins d'être découverts, sur la neige, par les avant-postes ennemis ; de plus, les balles avaient moins de chances de les atteindre. Chacun des hommes de cette expédition prit, pour sa défense, un revolver et un sabre court. Dans leur trajet, ils passèrent plus d'une fois assez près des avant-postes français, et chaque fois ils franchirent le terrain en rampant sur les mains et les genoux. Un moment même ils entendirent la conversation de sentinelles dans une tranchée. Bruno et ses camarades, au nombre de deux, arrivèrent sans encombre au fort qu'ils devaient explorer. Il y régnait un silence de mort. Ce fut plus avec les mains qu'avec les yeux qu'ils constatèrent les ravages produits par l'artillerie allemande. Des débris d'affûts, des caissons de projectiles et de munitions encombraient l'intérieur du fort, en compagnie de fusils brisés et de cadavres à moitié dépouillés. Chacun de nos hommes emporta un objet, en souvenir de cette expédition. Bruno s'empara d'un étui en maroquin, contenant une jolie lunette. Puis ils reprirent le chemin des retranchements prussiens. Ils ne tardèrent pas à arriver sur une place où s'était livré un combat la nuit précédente. Comme ils allaient passer à côté, ils entendirent des gémissements. Bruno fit aussitôt signe à ses camarades de se diriger de ce côté-là. Ce sera, dit-il, un blessé qu'on aura oublié ou peut-être même qu'on n'aura pas découvert.

(A suivre.)

Un monsieur demandait l'autre jour à un commissionnaire qui n'avait pas eu l'occasion de porter la moindre mission ou le plus maigre paquet dans la journée, où se trouvait la gare du chemin de fer d'Echallens.

Le rustre lui dit sournoisement :

— Quoi ! vous ne le savez pas ! Mais le premier imbécile connaît ça.

— Précisément, mon ami, c'est pour cela que je vous le demande.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS. — La pommade Grap-pouillardot rend à l'instant à la barbe et à la chevelure les teintes qu'elles n'ont jamais eues. Au bout de quinze jours de son emploi, *plus de cheveux blancs*, ni d'autres. — Le pot, 20 francs.

L. MONNET. — S. QUÉNOUD.